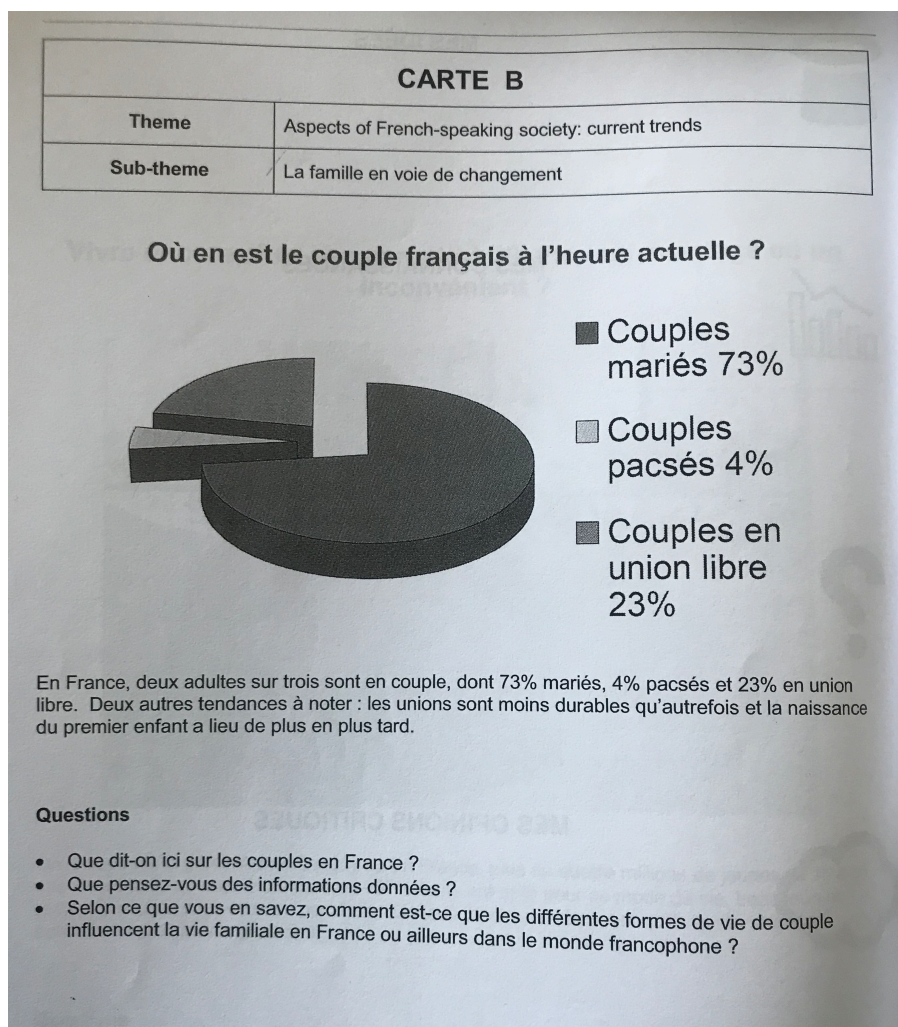


CARTE B



1. Que dit-on ici sur les couples en France?

Dans la carte **on se pose la question** d'où en sont les couples français aujourd'hui. **On observe que** près des trois quarts des adultes sont mariés tandis que presque un quart est en union libre et seulement 4% sont pacsés. **Il faut qu'on note également** que les unions durent moins qu'au passé et le premier enfant arrive ultérieurement.

2. Que pensez-vous des informations données?

D'un côté, je suis surprise par le fait que la majorité des français qui ont un partenaire soient mariés. À présent, l'institution du mariage est en déclin et le taux de nuptialité ne cesse de baisser. **Selon certaines études, 74% des femmes se mariaient avant l'âge de 30 ans dans les années 50, contre 16% des femmes aujourd'hui. Nul ne doute qu'on soit** de plus en plus ouverts d'esprit et que les traditions matrimoniales ont été transformées. **Donc, je ne trouve pas que** ce chiffre soit aussi bas que je l'imaginai.

D'un autre côté, il me semble normal que les couples en union libre représentent environ 25% des données. **Je pense que** les mentalités ont changé dans le sens qu'on est devenu plus pragmatique et **par conséquent**, beaucoup préfèrent cette alternative au lieu de gaspiller leur argent à célébrer une grande cérémonie.

De plus, je crois que les couples brisent souvent leur union car actuellement tout le monde est beaucoup plus indépendant. N'oublions pas que maintenant il est vraiment facile de rencontrer de nouvelles personnes en se lançant dans l'aventure des sites de rencontres.

3. Selon ce que vous en savez, comment est-ce que les différents formes de vie de couple influencent la vie familiale en France ou ailleurs dans le monde francophone?

Sans aucun doute, le couple et la famille ont beaucoup changé au cours du dernier demi-siècle. Pendant les années 50, la famille nucléaire était solidement ancrée dans la société et le mariage était un passage obligé que tout le monde devait franchir. La femme ne travaillait pas, elle s'occupait des enfants et du ménage, tandis que le mari dédiait la plus grande partie de son temps à son travail. Maintenant, la femme a beaucoup plus de liberté car elle est intégrée au monde du travail et je considère que cela a fortement influencé la vie familiale. Elle a un contrôle total sur comment elle souhaite organiser sa vie de couple de telle sorte qu'il existe diverses tendances. Par exemple, actuellement en France la cohabitation avant le mariage est devenue monnaie courante. Par conséquent, je suis convaincue que cela a conduit à la diminution du mariage, parce que beaucoup de Français qui reconnaissent avoir à s'installer dans un nouveau logement au début d'une relation, finissent par ne pas se marier. Je finirais en disant qu'il est clair que de nos jours, les gens ont changé leurs préférences. Le mariage civil se banalise et c'est tout une question d'époque et d'évolution des mentalités.

LE PACS:

Le pacte civil de solidarité est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Étant promulgué en 1999, il établit des droits et des obligations entre les contractants en terme de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux. Il est conclu au tribunal d'instance ou, depuis 2011, devant notaire et il peut être dissous par la volonté de l'un ou des deux contractants, qui adresse(nt) une déclaration au tribunal d'instance ou au notaire. Il est automatiquement rompu par le mariage ou par le décès de l'un ou des deux contractants.

Avantages :

- Moins cher
- Un symbole comme le mariage
- Ça nous protège par exemple si on achète une maison ou en cas de décès d'un conjoint
- Plus rapide